

**Certification
des établissements
de santé pour
la qualité des soins**

**Quel que soit
l'antibiotique, je
m'assure que l'indication
et la réévaluation
du traitement sont
pertinentes. Je participe
ainsi au bon usage
et à la lutte contre
l'antibiorésistance.**

✓
« La pertinence des prescriptions d'antibiotiques
est argumentée et réévaluée »

Ce critère est prioritaire dans la certification.

Patients, soignants, un engagement partagé



Retrouvez tous nos travaux et abonnez-vous
à l'actualité de la HAS : www.has-sante.fr



Qualiscope
Vers des établissements
de santé de qualité
has-sante.fr/qualiscope